LA PROFESSIONNALISATION DES FAMILLES D'ACCUEIL.

Stage de perfectionnement

Dans le cadre de la protection de l'enfance, l'accueil des enfants en famille d'accueil est une pratique traditionnelle en constante évolution.
Nous sommes passés de la charité, du bénévolat, à une professionnalisation des familles d'accueil, de la nourrice à l'assistant familial ayant un statut de salarié, droit aux congés, droit et devoir d'une formation débouchant sur un diplôme qualifiant.
Ce progrès manifeste du statut des accueillants participe à l'amélioration de la qualité de vie de l'enfant en précisant la place et le rôle de chacun.
Mais comment concilier cette évolution avec la dimension affective et subjective, et l'investissement relationnel de la famille d'accueil indispensables au soin de l'enfant ?
Si la professionnalisation des familles d'accueil nécessite l'acquisition de connaissances théoriques, notamment sur le développement du bébé, la dynamique du placement, les inévitables périodes de crises et une certaine technicité, la place des émotions reste essentielle. L'enfant suscite et sollicite l'archaïque de chaque professionnel. C'est par le biais de ces ressentis qu'un travail d'articulation entre les émotions et les besoins fondamentaux de l'enfant peut voir le jour. Travailler auprès d'enfants placés en familles d'accueil implique inévitablement de se pencher sur la question de l'attachement : attachement de l'enfant à la famille d'accueil mais aussi attachement de la famille d'accueil à l'enfant. Comment pouvoir, en tant que famille d'accueil, trouver un lien « suffisamment bon » avec l'enfant ?

Stage conçu et dirigé par Geneviève Mermet,
psychologue clinicienne, psychologue en protection de l'enfance, formatrice.

Avec la participation de trois intervenants spécialisés.

Méthodes de travail

- Stage de 2 modules de 2 jours.
- Exposés théoriques illustrés de matériel clinique.
- Études de cas à partir des situations apportées par les participants.

Public

Assistants familiaux, travailleurs sociaux, médecins, psychologues, responsables administratifs.

Dates et Tarif

Les 26 et 27 mars et 28 et 29 mai 2009.
728 €

1er module – 2 jours *26 et 27 mars 2009.*

Jeudi 26 mars 2009

- **Accueil des participants.**
- **Présentation des stagiaires.**
- **Élaboration de la problématique.** 9h à 13h
 - Geneviève MERMET.

- **Historique du placement familial.**
- **Évolution des idées : de la « nounou » à l'assistant familial diplômé.** 14h à 17h
 - Séverine EUILLET, *psychologue, Docteur en psychologie du jeune enfant, chercheur associé au laboratoire psychologie du développement et processus de socialisation, université Toulouse 2 le Mirail.*

Vendredi 27 mars 2009

- **Droits et devoirs des assistants familiaux.** 9h à 13h
 - Bernard RUHAUD, *diplômé supérieur du travail social, formateur vacataire à l'IRTS de Bordeaux.*

Ce que l'on attend du placement familial : la question de l'attachement. 14h à 17h
- Geneviève MERMET.

2e module – 2 jours *28 et 29 mai 2009.*

Jeudi 28 mai 2009

- **Travail de groupe à partir des réflexions issues du premier module.**
- **En quoi les assistants familiaux participent-ils à la dynamique d'équipe ?** 9h à 13h
 - Geneviève MERMET.

- **La nature des liens de l'enfant à la famille d'accueil et la question de l'affectivité.** 14h à 17h
 - Cathy FOURÈS, *pédopsychiatre, praticien hospitalier responsable d'une unité d'Accueil Familial d'Enfants à dimension Thérapeutique (RIAFET).*

Vendredi 29 mai 2009

- **Les effets de la professionnalisation au sein de la famille d'accueil.** 9h à 13h
 - Geneviève MERMET.

- **Travail de groupe à partir des situations apportées par les stagiaires.**
- **Évaluation de la formation.** 14h à 17h
 - Geneviève MERMET.



Renseignements pratiques

Lieu des formations Inter

COPES, 20 rue de Dantzig 75015 Paris.
Métro : Convention. Autobus ligne 62, 89.

Horaires

Le matin de 9h00 à 13h00, l'après-midi de 14h00 à 17h00.
7 heures de formation par jour.

Frais de participation

Coût : se reporter au programme pour chaque formation.
Le coût de la participation n'est pas assujetti à la TVA.
Le Copes est agréé par plusieurs organismes collecteurs de fonds de formation.

Bourses

Grâce à la Fondation Clarence Westbury, le Copes accorde quelques bourses pour financer les frais d'inscription : chercheurs d'emploi et stagiaires en cours d'insertion dans le secteur médico-psycho-social, nouveaux salariés, internes et étudiants en fin de cursus, professionnels indépendants, public ne pouvant pas avoir accès à la formation permanente.
Sélection sur CV et lettre de motivation pour participer à une formation en lien avec le projet professionnel, à adresser à Anne FRICHET, Directrice.

Modalités d'inscription

- L'inscription est définitive après réception de la convention de formation signée par l'employeur.
- Pour s'inscrire individuellement prendre contact avec le secrétariat.

Tél. : 01 53 68 93 40 - Fax : 01 53 68 93 45
Courriel : copes-formation@wanadoo.fr
Site internet : www.lecopes.org

Numéro d'existence : 11.75.02.184.75